

Rapport de développement durable

2011-2012

Sommaire

Lettre de renouvellement de l'engagement au Pacte Mondial.....	3
IKOS et le développement durable.....	4
Enjeux et démarche 2011-2012.....	4
Engagements.....	4
Responsabilité sociale et sociétale	6
Intégration de nos salariés.....	6
Développer l'employabilité de nos collaborateurs.....	7
Le développement professionnel des salariés.....	7
La formation des salariés	7
Prôner la non-discrimination, la diversité et l'égalité des chances.....	8
La diversité.....	8
L'insertion des personnes handicapées.....	9
L'insertion des séniors	9
La santé et la sécurité	10
Préserver la santé	10
Prévenir les risques.....	10
Le bien-être des salariés	10
Evaluation du bien-être	10
Equilibre vie privée/vie professionnelle	11
Actions IKOS.....	12
Responsabilité environnementale.....	14
Réduire notre impact environnemental	14
Elaboration de l'état des lieux	14
Actions.....	15

Lettre de renouvellement de l'engagement au Pacte Mondial

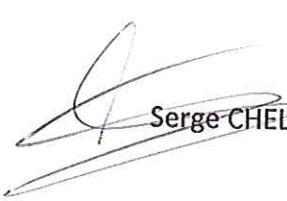
Honorable Secrétaire Général,

Par cette lettre, nous avons l'honneur de vous confirmer qu'IKOS soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et de les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial et ce, chaque année. Nous avons une pleine conscience des défis à relever et en ce sens, nous nous inscrivons chaque jour dans une démarche d'amélioration.

Vous renouvelant l'assurance de notre engagement, nous vous prions d'agréer, Honorable Secrétaire Général, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

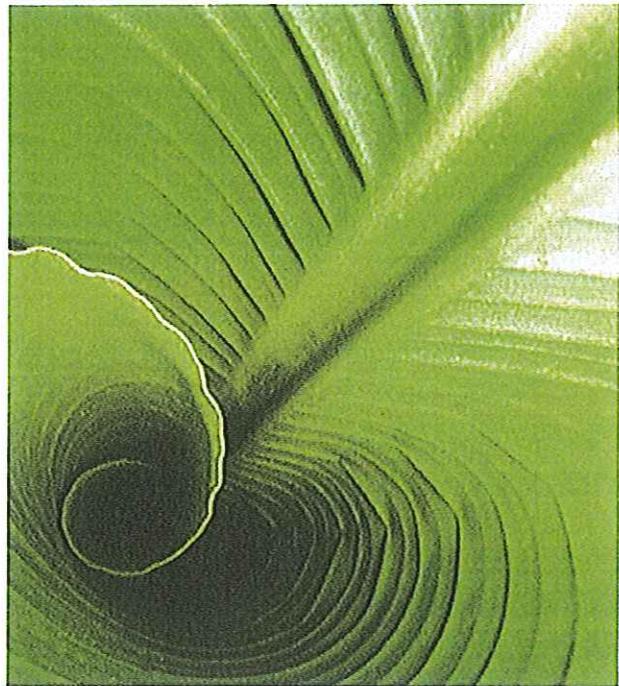


Serge CHELLY et Michaël BOYER

Directeurs

IKOS et le développement durable

Le développement durable est une démarche récente au sein d'IKOS, jeune société créée il y a six ans. L'enjeu premier est de parvenir à définir une politique cohérente et réaliste, qui permette la conciliation des deux axes du développement : la conscience sociale et le défi environnemental.



Enjeux et démarche 2011-2012

IKOS est une société de conseil innovante spécialisée dans le ferroviaire et l'énergie, qui ne fait pas partie des industries les plus polluantes. Pour autant, l'entreprise s'engage dans une démarche de développement durable :

- Enjeux sociaux et sociétaux : non discrimination, parité et diversité ; insertion et formation ; éthique et conditions de travail ; santé et sécurité des employés.
- Enjeux environnementaux : réduction de l'impact de l'activité sur l'environnement ; sensibilisation et mobilisation des salariés.

2011-2012 sont les années de l'identification, de la définition et de la mise en place d'actions et d'indicateurs chiffrés. IKOS cherche à identifier de nouvelles bonnes pratiques et de nouveaux indicateurs pertinents afin de guider et d'améliorer sa politique de développement durable.

Engagements

IKOS est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis le 1 juin 2010, s'engageant ainsi à respecter et à promouvoir les dix valeurs fondamentales de ce Pacte Mondial suivantes :

DROITS DE L'HOMME

Principe n°1 : Les entreprises doivent promouvoir et respecter les droits de l'homme reconnus sur le plan international ;

Principe n°2 : Les entreprises ne doivent pas se faire complices de violations des droits fondamentaux.

NORMES DE TRAVAIL

Principe n°3 : Les entreprises sont invitées à respecter l'exercice de la liberté d'association et à reconnaître le droit à la négociation collective ;

Principe n°4 : Elimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;

Principe n°5 : Abolition effective du travail des enfants ;

Principe n°6 : Elimination de la discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession.

ENVIRONNEMENT

Principe n°7 : Promouvoir une approche prudente des grands problèmes touchant l'environnement ;

Principe n°8 : Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables ;

Principe n°9 : Encourager la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe n°10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.

L'implantation française d'IKOS facilite le respect des principes 1 à 6, et celui du principe 10 du fait de l'application des droits de l'homme et du travail. IKOS agit en faisant notamment la promotion de ces principes auprès de ses fournisseurs et de ses clients.

Par ailleurs IKOS s'engage à respecter activement le principe n°6 : la diversité est déjà une réalité dans l'entreprise mais la lutte contre la discrimination est une de ses préoccupations.

Enfin bien que n'étant pas une entreprise polluante, IKOS met en place des principes simples pour réduire son impact sur l'environnement.

Responsabilité sociale et sociétale

L'égalité des chances et la santé-sécurité au travail sont les principales préoccupations d'IKOS.



Intégration de nos salariés

IKOS met en place un parcours d'intégration pour favoriser le bien être en entreprise.

Une fois la signature du contrat effectuée avec le directeur d'IKOS, le salarié réalise son parcours d'intégration. Il est tout d'abord présenté à l'ensemble du personnel des bureaux puis il est reçu par une personne du service RH qui va se charger de :

- Délivrer le code de conduite d'IKOS, l'objectif de celui-ci est de fournir le cadre déontologique sur lequel nos équipes fondent leur comportement et leurs actions. Ancré dans nos valeurs et nos convictions, il est le socle de toutes nos décisions ;
- Détailler le fonctionnement administratif d'IKOS notamment grâce au livret d'accueil qui présente certains aspects comme la mutuelle, la visite médicale, la politique des frais professionnels, les coordonnées de l'équipe RH et Qualité/Sécurité, les demandes de congés,... ;
- Présenter le règlement intérieur d'IKOS ;
- Remettre les cadeaux d'intégration : une clé USB et un conférencier.

Le salarié est également reçu par le service qualité/sécurité pour réaliser son accueil sécurité :

- Présentation des conduites à tenir en cas d'urgence ;
- Présentation des principaux risques ainsi que leurs parades ;
- Remise du livret d'accueil environnement, santé et sécurité au travail ;
- Renseignement du questionnaire « prévention des risques ».

Développer l'employabilité de nos collaborateurs

IKOS est un accélérateur de carrières. Sa vocation est de développer les compétences de ses consultants, de favoriser leur mobilité et de leur proposer des parcours de carrière adaptés à leurs souhaits.

Le développement professionnel des salariés

IKOS a lancé en 2010 un « chantier RH » pour améliorer le processus de gestion de carrière en deux temps:

- Développer un référentiel de compétences IKOS (techniques et humaines) ;
- Définir les étapes de passages d'une fonction à une autre.

Cette démarche est toujours en cours et permettra de suivre l'évolution de carrière des salariés, grâce à des indicateurs pertinents et mesurables.

La formation des salariés

Afin de développer les compétences des salariés, IKOS dispense des conférences techniques, de 2 heures animées par des consultants, dans l'objectif de valoriser leurs savoirs et de partager leurs expertises avec d'autres consultants IKOS.

Les consultants ayant des compétences similaires peuvent ainsi réaliser un retour d'expérience. D'autres consultants peuvent enrichir leur culture professionnelle dans les secteurs du ferroviaire et de l'énergie.

Chaque conférence technique est évaluée par les participants grâce à un questionnaire afin d'améliorer les suivantes.

Les sujets abordés sont variés : signalisation & sécurité ferroviaire, sûreté de fonctionnement, sûreté nucléaire, alimentation en énergie des trains, l'ERTMS, la voie ferrée,...

Par ailleurs, IKOS fait appel à des organismes extérieurs pour des formations spécifiques ou pour l'organisation de session de training de groupe (10 à 15 salariés) sur les sujets suivants :

- Gestion de projet ;
- Communication ;
- Circulation sur la plateforme des voies du Métro RATP ;
- Utilisation de logiciel ;
- Perfectionnement d'une langue ;
- Habilitation électrique...

Prôner la non-discrimination, la diversité et l'égalité des chances

La diversité est un sujet essentiel, IKOS favorise le pluralisme et la non-discrimination au travers de ses recrutements et de sa gestion de carrières.

Notre code de conduite s'organise en cinq thèmes qui fédèrent les principes généraux auxquels doit se référer tout employé d'IKOS :

- Travailler ensemble dans un esprit d'équipe et de respect mutuel ;
- Travailler avec les clients dans un souci permanent d'excellence ;
- Agir avec une parfaite intégrité professionnelle et dans le respect du secret professionnel ;
- Rester objectif ;
- Capitaliser et préserver le savoir-faire d'IKOS.

Le premier chapitre de celui-ci fait la promotion de la diversité (âge, origine, sexe... confondu). « Nous considérons l'expérience et la diversité culturelle comme des atouts. Nous nous estimons mutuellement et œuvrons en faveur d'un environnement libre de toute forme de discrimination, intimidation ou harcèlement. »

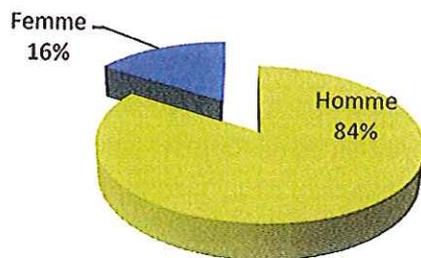
La diversité

IKOS connaît une croissance importante chaque année, les ingénieurs embauchés sont issus de parcours divers (écoles d'ingénieurs, universités,...). La diversité des équipes, qui se traduit également par la représentation de **19 nationalités**, est une des richesses et des forces du groupe.

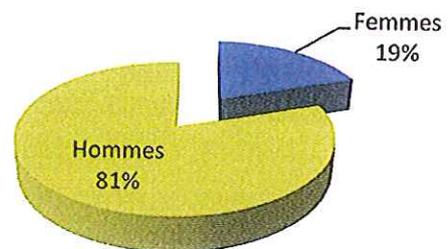
Année	Nombre de nationalités représentées
2010 – 2011	11
2011 – 2012	19

Le métier d'ingénieur attire encore aujourd'hui majoritairement des hommes, la répartition homme/femme au sein d'IKOS reflète bien cette tendance. Nous avons néanmoins augmenté la proportion de femmes en un an.

Répartition Homme / Femme au sein d'IKOS au 15 mai 2011



Répartition Homme / Femme au sein d'IKOS au 15 mai 2012



L'insertion des personnes handicapées

Depuis près de deux ans, IKOS s'engage à favoriser le travail des personnes handicapées.

Trois grandes actions ont ainsi été menées cette année:

- Le recours à de la sous-traitance pour des tâches administratives avec le milieu protégé (APAJH),
- L'achat de fournitures de bureau auprès d'une entreprise adaptée (Le chêne) ;
- L'emploi de salariés handicapés.

IKOS cherche en permanence des axes d'amélioration afin de mettre en adéquation nos besoins avec l'insertion des personnes handicapées dans le milieu professionnel.

L'insertion des séniors

A niveau égal de compétence, IKOS traite les candidatures de travailleurs de 50 ans et plus avec une attention particulière. D'un point de vue gestion des carrières, tous les salariés IKOS, quels que soient leurs âges, ont accès à la formation et aux entretiens de carrière avec leur hiérarchie.

IKOS a établi un plan d'actions pour l'emploi des séniors en 2010.

Le premier rapport, réalisé en 2012, présente l'état des objectifs de recrutement et de maintien dans l'emploi des salariés âgés de plus de 50 ans à l'aide des indicateurs définis dans le plan d'actions sur l'emploi des séniors sur la période 2010 – 2013.

L'objectif de recrutement a été atteint avec un pourcentage de recrutements de salariés de 50 ans et plus par rapport au nombre total de recrutements de 6,25 %.

La santé et la sécurité

Préserver la santé

La santé des employés d'IKOS est surveillée grâce aux visites médicales d'embauche, renforcées ou périodiques. IKOS est sollicité par ses clients pour intervenir sur l'ensemble du territoire français, c'est pourquoi l'entreprise ouvre régulièrement des comptes auprès de nouveaux centres de visites médicales et facilite ainsi le suivi médical des consultants sur le lieu où se déroule le projet.

Prévenir les risques

Tout nouvel arrivant chez IKOS a un accueil sécurité dans le cadre de son parcours d'intégration. Les thèmes suivants y sont développés:

- La conduite à tenir en cas d'urgence ;
- L'objectif des plans de prévention ;
- La procédure de déclaration des accidents du travail ;
- Les principaux risques d'IKOS ;
- Les consignes de sécurité et de prévention.

De plus un « livret d'accueil environnement, santé et sécurité au travail », récapitulant tous les principes abordés lors de l'accueil, est transmis à tous les salariés.

Afin de préserver la sécurité et la santé des consultants sur leur lieu de projet, nous réalisons avec les clients les plans de prévention. Ceux-ci sont transmis aux consultants concernés afin de les informer des règles d'hygiène et de sécurité du site client et des risques professionnels.

Le bien-être des salariés

Evaluation du bien-être

Cette année, IKOS a décidé de participer pour la première fois, au Palmarès des « Best Workplaces France 2012 », le Palmarès des « Entreprises où il fait bon travailler ».

L'objectif de cet organisme est de reconnaître les entreprises qui offrent un environnement de travail motivant et de préconiser des axes d'amélioration dans ce domaine.

Cette étude du bien-être au travail a été réalisée par l'Institut international indépendant Great Place to Work®, spécialisé dans les ressources humaines et notamment la qualité de vie au travail. Elle est basée sur une enquête menée auprès de tous les salariés IKOS (confidentielle et anonyme) et un audit des pratiques RH de l'entreprise.

VERBATIMS de l'enquête Great Place to Work

« Le soin apporté au rassemblement type conférence technique ou évènement semestriel est appréciable. L'atmosphère n'est ni trop 'guindé', ni trop familial. J'apprécie l'aspect globalement très pro et rigoureux dans tous les aspects de l'entreprise, il n'existe pas d'à peu près. »

« Un bon relationnel entre les managers et les consultants. La direction est à l'écoute des salariés et répond souvent à leurs besoins. L'esprit d'équipe règne dans l'entreprise. La direction réunit tous les salariés dès que l'occasion se présente. Je confirme qu'IKOS est une entreprise où il fait vraiment bon travailler. »

L'enquête a été fortement suivie par les salariés avec un taux de participation de 77%.

A la question « IKOS est elle dans l'ensemble une entreprise où il fait bon vivre ? » 88% des salariés ont répondu qu'ils étaient tout à fait d'accord.

Cette étude a permis de trouver nos points forts et nos points faibles afin de faire émerger des axes d'amélioration.

Pour une première participation, IKOS figure dans le top 20 des entreprises françaises où il fait bon travailler.

Equilibre vie privée/vie professionnelle

Afin de faciliter l'équilibre vie privée/vie professionnelle des employés, IKOS offre aux salariés le choix d'aménager leurs temps de travail comme ils le souhaitent et propose également des temps partiels.

Par exemple un consultant d'IKOS aménage son temps de travail pour quitter à 16h son projet afin d'aller chercher ses enfants à l'école.

IKOS a mis en place une organisation à mi-temps géographique entre les locaux du client dans le sud de la France et les locaux IKOS de Lyon afin d'améliorer l'équilibre vie professionnelle et vie privée du salarié (son domicile avec sa compagne étant sur Lyon).

IKOS a permis à un de ses salariés de participer à des marathons en aménageant son temps de travail.

Actions IKOS

Cette année, IKOS a sensibilisé les salariés à des manifestations d'ordre caritatives. Une communication sur les différentes manifestations proches de leur domicile a été envoyée à chaque salarié afin de les inciter à participer au TELETHON.



TELETHON du 2 au 3 décembre 2011

Bonjour à tous,

IKOS souhaite s'associer cette année au 25^e TELETHON les 2 et 3 décembre 2011.

En 25 ans après la création du Téléthon bien des victoires ont été remportées :

- Les 1^{er} traitements volent le jour
- La génétique a permis des avancées majeures pour les malades
- Les maladies rares sont sorties de l'oubli
- Notre regard sur les personnes en situation de handicap a changé

Pour ses 25 ans, le Téléthon voit grand et lance un défi à tous ceux qui veulent faire avancer la recherche et combattre la maladie : participer aux 25 000 manifestations organisées à travers toute la France.

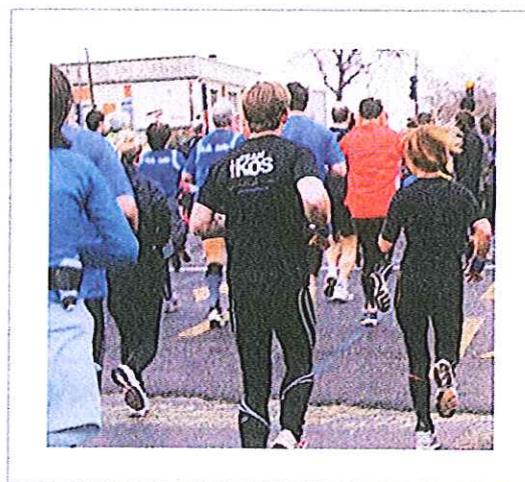
Nous vous invitons à vous informer des différentes manifestations près de chez vous

- Paris : http://coordination.telethon.fr/coo/0730/index.php?u=1&numpage=12151&display5Sub=1&page_int=1
- Lyon : http://coordination.telethon.fr/coo/0698/index.php?u=1&numpage=14675&display5Sub=1&page_int=1
- Nevers : http://coordination.telethon.fr/coo/0580/index.php?u=1&numpage=12193&display5Sub=1&page_int=1
- Grenoble : <http://coordination38n.telethon.fr/>
- Aix en Provence : <http://coordination.telethon.fr/coo/0130/>
- Valenciennes : <http://coordination.telethon.fr/coo/0591/>
- Et bien d'autres encore sur le site www.coordination.telethon.fr/.

MOBILISONS NOUS les 2 et 3 décembre.

L'équipe IKOS

Nous participons également à des événements sportifs comme le marathon de Paris et la course féminine « courir pour elles ».

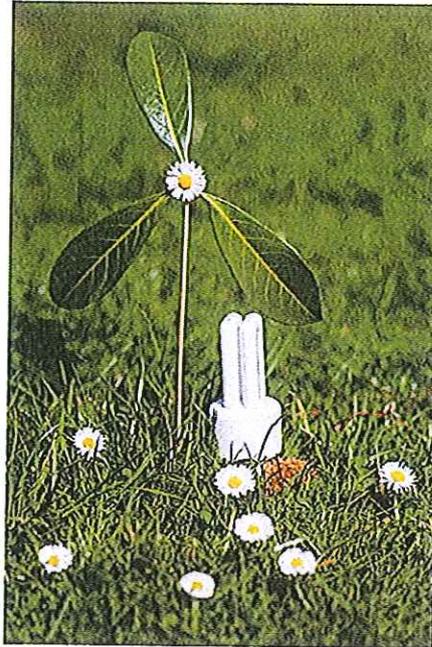




L'objectif premier de ce grand rassemblement caritatif (« courir pour elles ») et de faire savoir que l'activité physique reste le meilleur moyen de prévention, avant pendant et après un cancer et que chacun de nous peut facilement devenir acteur de sa santé ! Les bénéfices sont entièrement reversés à des associations luttant contre les cancers féminins.

Responsabilité environnementale

IKOS veut réduire son empreinte environnementale en menant des actions de plus en plus nombreuses et en réalisant des actions de sensibilisation.



Réduire notre impact environnemental

Elaboration de l'état des lieux

Afin de répondre au mieux à ses responsabilités environnementales et adopter une politique efficace, IKOS cherche à identifier ses principaux impacts sur l'environnement.

En 2010, IKOS a entrepris de définir des indicateurs chiffrés spécifiques à sa responsabilité environnementale.

En 2011, dans une démarche nouvelle et pragmatique, IKOS a :

- Identifié les indicateurs les plus pertinents ;
- Dressé les priorités dans la liste d'indicateurs selon leur faisabilité et leur signification ;
- Défini chaque indicateur ainsi retenu ;
- Choisi une méthode de collecte des données ;
- Analysé les valeurs de chaque indicateur, identifié les éventuelles marges de manœuvre et envisagé des plans d'actions en conséquence.

Les indicateurs retenus lors du dernier rapport de développement durable sont le suivi des consommations d'électricité, d'eau, de papier - la flotte de véhicules et les consommations de carburants - les déchets et les campagnes de collecte.

En 2011 - 2012, IKOS a réussi à développer et suivre presque tous les indicateurs sauf la flotte de véhicules et les consommations de carburants. Ils seront mis en place en 2012 - 2013.

Actions

Déplacements

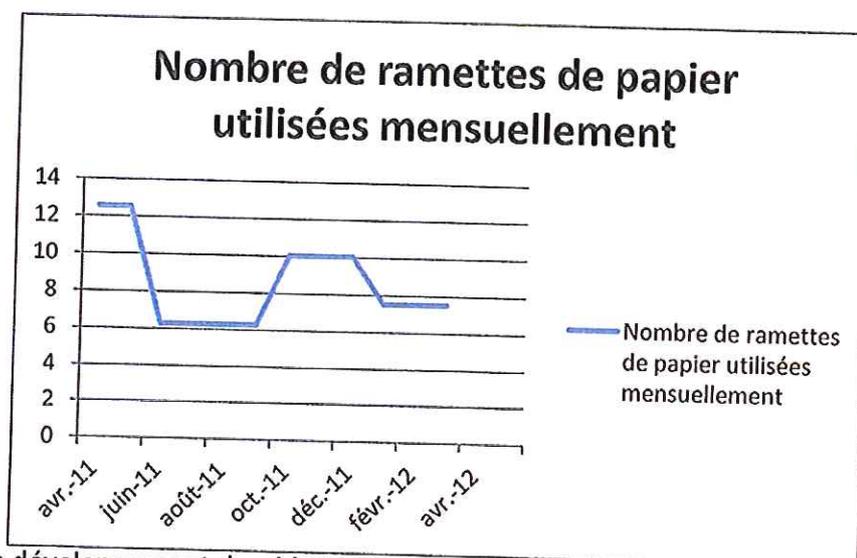
Selon la politique d'IKOS, tout déplacement professionnel doit se faire de préférence en transport en commun, l'usage de la voiture est réservé aux lieux non desservis par ceux-ci ou difficilement accessibles.

Afin de favoriser cette politique, les cartes de transport en commun sont indemnisées à hauteur de 50%.

Concernant la location de véhicule, cette politique incite les collaborateurs à utiliser des véhicules de catégorie A, moins lourds et moins émetteurs de CO₂. Le parc de véhicule IKOS est uniquement constitué de voitures de catégorie A.

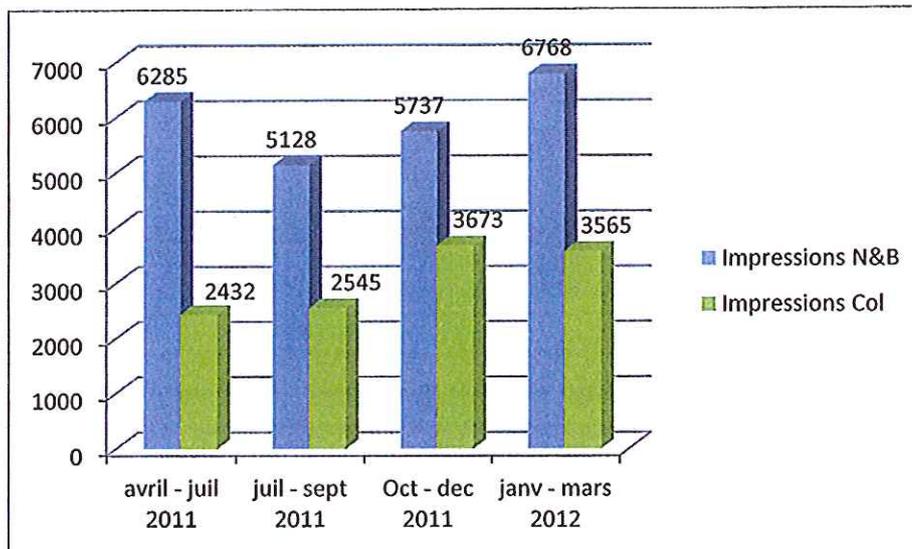
Papier et impression

Toutes les impressions lancées au sein du parc informatique d'IKOS sont paramétrées en noir et blanc et recto/verso depuis 2010. De plus, les imprimantes IKOS ont été renouvelées en 2010 afin d'être équipées de la fonction recto/verso en impression et scan.



On peut ainsi constater que la sensibilisation sur l'impression recto/verso et les actions menées l'année dernière ont porté leurs fruits : la consommation de ramettes de papier a diminué de manière significative en un an de 12,5 ramettes/mois à 7,5 ramettes/mois.

IKOS suit également le nombre d'impression noir&blanc et couleurs :



On constate une diminution du nombre d'impression suite à la communication réalisée à l'été 2011 puis une augmentation progressive.

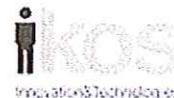
IKOS doit continuer à sensibiliser son personnel régulièrement et trouver d'autres actions afin de diminuer sa consommation de papier.

Sensibilisations des salariés

Des actions de sensibilisation des employés sont réalisées pour les inciter notamment à limiter les impressions inutiles de mails grâce à une « signature verte ».

Des campagnes de sensibilisation par mailing ont été menées durant la semaine européenne de réduction des déchets du 19 au 27 novembre 2011 et la semaine du développement durable du 1 au 7 avril 2012.

Prénom NOM
 Fonction
 Tél : XX XX XX XX XX
 Fax : XX XX XX XX XX
[adresse mail](#)



Adresse du site
www.ikosconsulting.com

Parce que nous croyons aux "petits gestes" du quotidien, nous vous invitons à n'imprimer ce mail que si nécessaire.

Bonjour à tous,

IKOS souhaite s'associer à la semaine européenne de la réduction des déchets du 19 au 27 novembre 2011.

Des actions de sensibilisation sur la réduction des déchets sont mises en place dans toute l'Europe par divers acteurs (réseaux associatifs, écoles, universités, administrations, entreprises, etc.) et ciblent différents publics (grand public, salariés, écoliers, etc.).

Vous pourrez trouver les actions proches de chez vous sur le site : www.reduisonsnosdechets.fr.

Notre objectif est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire notre quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien aussi bien chez vous qu'au bureau.

Vous recevrez la semaine prochaine différentes sensibilisations afin de modifier, si besoin, votre quotidien.

Tout le monde peut agir !

Bon weekend

Bonjour à tous,



IKOS souhaite s'associer à la semaine du développement durable du 1 au 7 avril 2012.

Des actions de sensibilisation grand public sont mises en place dans toute la France afin d'adopter des comportements favorables au développement durable dans leur mode de vie : consommation, loisirs, déplacements, investissements, équipements... « **Passer au durable, ça marche** ».

Vous pourrez trouver les actions proches de chez vous sur le site : <http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/-La-Semaine-du-developpement,5->.

Un quiz est disponible pour évaluer vos gestes et prendre conscience de leurs impacts sur l'environnement et sur la société sur le site internet : <http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/Quiz-a-vous-de-jouer>.

Tout le monde peut agir !

Bon weekend

L'équipe IKOS

Gestion des énergies et consommables

Les consommations d'électricité et d'eau témoignent de l'impact des diverses campagnes environnementales menées durant l'année. En un an, IKOS a réussi à réduire de 10% sa consommation annuelle d'eau par personne et de 10% sa consommation annuelle d'électricité par personne.

